

Commission de la formation et de la vie universitaire
Séance du 26 février 2019

Délibération n°2

Portant approbation de la création de la **licence professionnelle « Métiers de l'entrepreneuriat »**
parcours « Intrapreneuriat et métiers du numérique dans les espaces d'innovation »

Vu le code de l'éducation, et notamment son article L712-6-1,

Vu l'avis favorable de la CPM du 21 février 2019,

Vu les statuts de l'université de Cergy-Pontoise,

Considérant que la licence professionnelle « Métiers de l'entrepreneuriat » parcours « Intrapreneuriat et métiers du numérique dans les espaces d'innovation » (IMNEOV) a pour objectif d'apporter les compétences complémentaires nécessaires aux techniciens supérieurs pour les préparer aux évolutions des métiers du numérique,

Considérant que la formation, par une immersion continue dans un ensemble d'espaces d'innovation, permettra aux candidats d'évoluer dans un environnement intrapreneurial,

Considérant que cette formation dispensée en alternance est rattachée à l'IUT de Cergy-Pontoise au sein du département GEII (génie électrique et informatique industrielle),

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire :

Vote

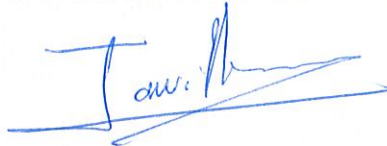
Nombre de membres en exercice : 31
Nombre de membres présents : 12
Nombre de membres représentés : 6
Membres absents et non représentés : 13

Pour : 18
Contre : 0
Abstention : 0
Non-participation : 0

Article 1er : approuve la création de la licence professionnelle « Métiers de l'entrepreneuriat » parcours « Intrapreneuriat et métiers du numérique dans les espaces d'innovation » pour septembre 2019.

Article dernier : La présente délibération sera transmise à la rectrice de l'académie de Versailles, Chancelière des universités, et entrera en vigueur à compter de sa publication.

Le président de la commission
de la formation et de la vie universitaire,



Patrick COURILLEAU

Transmis au rectorat le : 11 avril 2019
Publié le : 16 avril 2019